FICHE DE SYNTHESE DU SITE NATURA 2000 FR9101385

http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html

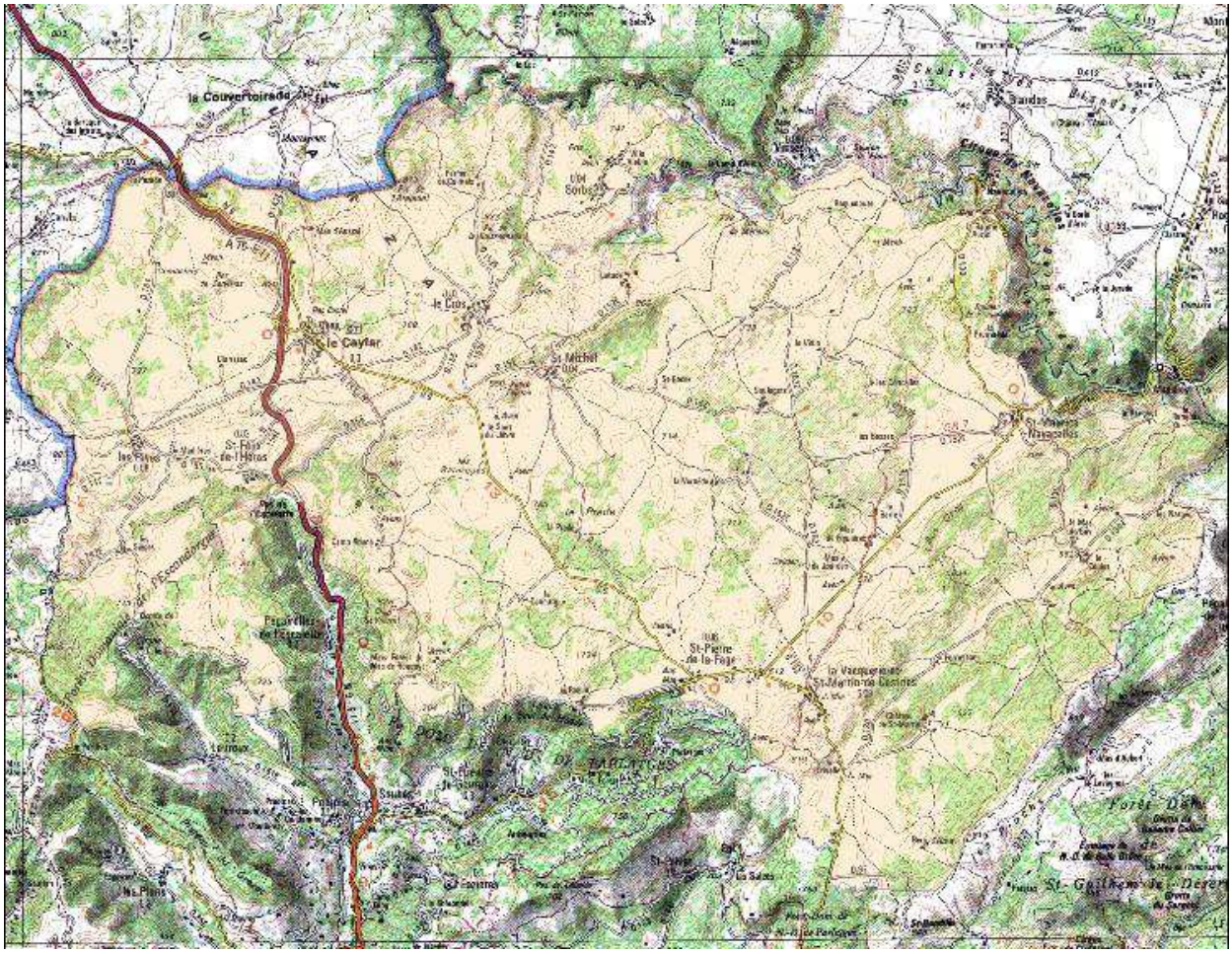

Site FR9101385

ZSC (arrêté préfectoral du 25.03.2011)

Département : Hérault

Surface du site: 29 618 ha

Opérateur/animateur du site : CPIE des Causses Méridionaux

Description du site

Le site «Causse du Larzac » se situe sur un secteur géographique dénommé « Causses Méridionaux ». Il est limité au nord par les gorges de la Vis et de la Virenque, et au sud par le piémont lodévois. Les causses sont des plateaux constitués de roches sédimentaires datant du Jurassique qui sont représentées majoritairement par des calcaires, des dolomies et des marnes. Le territoire est soumis aux influences climatiques méditerranéennes et continentales auxquelles s'ajoute l'effet de l'altitude. Les eaux superficielles sont très rares, l'eau se situant essentiellement en sous sol dans des secteurs aquifères karstiques. Le site se compose principalement de milieux ouverts en raison des activités agro-pastorales qui y sont pratiquées depuis le néolithique. La déprise agricole, qui a commencé au début du 20ème siècle a entraîné une fermeture importante des milieux sur le site. La superficie des formations forestières a fortement augmenté au détriment des pelouses et des cultures. La plupart des habitats et espèces d'intérêt communautaire sont inféodés à des paysages de milieux ouverts, ce qui reflète la diversité et l'intérêt patrimonial de ces formations semi-naturelles, c'est à dire créées et entretenues par l'action de l'homme et de ses troupeaux.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Gazons méditérannéens amphibies de taille réduite	*3170	0,17	inconnu	fertilisation
Grands gazons méditérannéens amphibies	*3170	0,17	bon	fertilisation, surpâturage
Pelouses à Brome semi-sèche	(*)6210	4089,39	bon	fermeture par les ligneux, surpâturage, labour, fertilisation, reboisement
Pelouses à Brome sèches	(*)6210		bon	fermeture par les ligneux, surpâturage, broyage, labour, fertilisation, reboisement
Arènes dolomitiques des Causses	*6220	42,69	bon	fermeture par les ligneux, broyage, labour, fertilisation, reboisement
Hêtraies calcicoles	9150	423,42	mauvais à bon	incendies, exploitation, coupes, plantations de Pins noirs
Forêts de ravins	*9180	1,64	bon	incendies, exploitation, coupes, surfréquentation
Peupleraies sèches à Peuplier noir	*91E0	4,21	moyen	incendies, exploitation, coupes, pollution
Prairies de fauche	6510	76,81	bon	fermeture par les ligneux, labour, fertilisation excessive, reboisement, drainage
Gazons à Juncus bufonius	3130	ponctuel	moyen	fermeture par les ligneux, sécheresse

Matorral à Juniperus communis	5210	127,74	bon	fermeture par les ligneux, gyrobroyage, surpâturage
Pelouses à Orpins	*6110	1,36	bon	fermeture par les ligneux, surpâturage, broyage, labour, fertilisation
Falaises calcaires	8210	ponctuel	bon	fréquentation des rochers et falaises
Prairies à Molina sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	ponctuel	mauvais	déprise agricole, embroussaillement, reboisement, fertilisation, sécheresse, drainage, captage des sources, passage de véhicules
Prairies humides méditerrannéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	6420	ponctuel	moyen à bon	déprise agricole, embroussaillement, reboisement, fertilisation, labour, sursemis, sécheresse, drainage, captage des sources, passage de véhicules
*Sources pétrifiantes avec formation de travertins	7220	ponctuel	bon	Sécheresse, captage total de la source, pollution de la nappe
Grottes non exploitées par le tourisme	8310-1 à 4	ponctuel	bon	comblement des cavités, érosion des sols, destruction par les travaux d'extraction, pollutions accidentelles, surfréquentation

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Petit Murin (Myotis blythii)	1307	non disponible	mauvais	banalisation du paysage, dérangement, collisions avec les pales des éoliennes, pollutions et traitements des charpentes
Damier de la Succisse (Euphydryas aurinia ssp provincialis)	1065	non disponible	moyen	isolement des espaces ouverts
Rhinolophe euryale (Rhinolophus euryale)	1305	non disponible	inconnu	dérangements, pollutions et traitements des charpentes
Barbastelle (Barbastella barbastellus)	1308	non disponible	inconnu	abattage des arbres morts
Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)	1303	non disponible	moyen	banalisation du paysage, disparition des sites de reproduction (combles), dérangements, pollutions et traitements des charpentes

(Rhinolophus ferrumequinum)		disponible		disparition des sites de reproduction (combles), dérangements, pollutions et traitements des charpentes
Minioptère de Schreibers (Miniopterus schreibersii)	1310	non disponible	mauvais	collisions avec les pales des éoliennes. pollutions et traitements des charpentes
Murin de Beschtein (Myotis beschteini)	1323	non disponible	mauvais	exploitation des parcelles jeunes, monoculture, abattage des arbres morts, pollutions et traitements des charpentes
Grand Murin (Myotis myotis)	1324	non disponible	mauvais	pollutions et traitements des charpentes
Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii)	1041	non disponible	bon	dégradation de la qualité de l'eau, destruction de la ripisylve
Grand Capricorne (Cerambyx cerbo)	1088	non disponible	très bon	destruction des vieux arbres, plantations de résineux
*Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)	1078	non disponible		fauchage des prairies et destruction de la ripisylve après la période de ponte, pollution aux pesticides
Lucane cerf-volant (Lucanus cervus)	1083	non disponible		destruction des vieux arbres, plantations de résineux
*Rosalie des Alpes (Rosalia alpina)	*1087	non disponible		destruction des vieux arbres, plantations de résineux
Ecrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes)	1092	non disponible		colmatage des lits de rivière, pollutions,prélèvements d'eau des rivières, présence d'espèces invasives (écrevisse signal), pression de pêche
Murin à oreilles échancrées (Myotis emarginatus)	1321	non disponible	moyen	pollutions et traitements des charpentes
Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus)	A224	non disponible	inconnu	plantation de résineux, circulation automobile

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Gazons à Juncus bufonius, Gazons méditérannéens amphibies de taille réduite ou grande taille, Pelouses à Brome sèche ou semi-sèche, Pelouses à Orpins, Arènes dolomitiques des Causses, Prairies de fauche, Matorral à Juniperus communis	1 - Maintenir les milieux ouverts	Maintien des ressources herbacées par le pâturage, arrêt de l'embroussaillement par l'élimination mécanique ou manuelle, restauration des milieux ouverts par brûlage dirigé

Damier de la Succise Minioptère de Schreibers, Petit etGrand Murin, Murin à oreilles échancrées, Rhinolophe euryale, Petit et Grand Rhinolophe	2 – Maintenir les activités agricoles et pastorales	Soutien économique des activités agropastorales, amélioration de la maîtrise foncière
Hêtraies calcicoles, Forêts de ravins, Peupleraies sèches à Peuplier noir Damier de la Succise, Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes Ensemble des chiroptères	3 - Gérer les milieux forestiers	Maintien des sous-bois par le pâturage, arrêt de l'embroussaillement par l'élimination mécanique ou manuelle, création ou rétablissement de clairières, création de lisières étagées complexes, amélioration des taillis de feuillus par éclaircies, développement de futaies mixtes, gestion des accrus naturels, développement de bois sénescents
Damier de la Succise	4 - Développer des espaces ouverts riches en plantes messicoles	Non broyage et non récolte sur les milieux ouverts riches en plantes messicoles
Gazons à Juncus bufonius, Gazons méditérannéens amphibies de taille réduite ou grande taille Ensemble des chiroptères	5 - Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats	Entretien/restauration et/ou création de points d'eau, création ou rétablissement de mares forestières, entretien des haies et alignements d'arbres, réhabilitation de murets
Prairies de fauche	6 - Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et agricoles	Limitation de la fertilisation
Gazons à Juncus bufonius, Gazons méditérannéens amphibies de taille réduite ou grande taille Damier de la Succise, Ecrevisse à pattes blanches Ensemble des chiroptères	7 - Mettre en oeuvre des mesures spécifiques à certains habitats ou à certaines espèces	Mise en défens temporaire des zones humides, aménagements de cavités naturelles, gîtes artificiels ou bâtiments en faveur des chauves-souris
Hêtraies calcicoles, Forêts de ravins, Peupleraies sèches à Peuplier noir, Grottes non exploitées par le tourisme Grand Capricorne, Lucane cerf-volant, Rosalie des Alpes, Ecrevisses à pattes blanches Ensemble des chiroptères	8 - Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces	Amélioration des connaissances des milieux souterrains, amélioration des connaissances des insectes, écrevisses à pattes blanches et chiroptères, recherche de gîtes de reproduction, mise en place d'un réseau d'arbres «écologiques», définition des engagements relatifs à la charte Natura 2000 et des terrains susceptibles d'en bénéficier

Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire	9 - Informer, sensibiliser et concerter la population locale, les professionnels et les usagers	Réalisation et diffusion d'une plaquette de présentation du site, réalisation et diffusion d'une lettre d'information, organisation de réunions publiques, organisation de journées techniques thématiques, mise en place d'une commission de concertation sur les activités de pleine nature et le tourisme, mise en place d'une signalétique informative, sensibilisation sur la prise en compte des chiroptères dans le traitement des charpentes et la fréquentation des cavités, sensibilisation sur les traitements sanitaires des troupeaux
	10 - Mettre en cohérence le DOCOB	Préconisations de mise en cohérence avec les politiques et les actions publiques Préconisations de mise en cohérence avec les documents de planification, chartes, zonages territoriaux, opérations collectives ou toutes autres politiques publiques Préconisations de mise en cohérence avec les projets d'aménagement
	11 - Evaluer les résultats de la mise en oeuvre du DOCOB	Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces, suivi et évaluation des mesures de gestion proposées

Pour en savoir plus :

Contact :

CPIE des Causses Méridionaux, 34 route de Saint-Pierre 34520 LE CAYLAR

Site de l'opérateur : www.cpie-causses.org/

Sources d'information :

Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.herault.equipement.gouv.fr/